



ASSOCIATION GASCOGNE SANS POIDS LOURDS

Monsieur Jean-René CAZENEUVE

Nogaro, le 15 septembre 2022

Par e-mail à Jean-Rene.Cazeneuve@assemblee.nationale.fr

Monsieur le Député,

Vous avez rencontré en mai dernier à Nogaro, deux membres de notre association et vous vous êtes engagé, au cas de votre réélection aujourd'hui acquise, à soutenir l'action de notre association pour que soit réellement interdite par les pouvoirs publics compétents la circulation des PL de plus de 19 tonnes en transit sur nos départementales du Gers.

Pour votre information, la pétition adoptée lors de notre Assemblée Générale du 28 mai dernier, dont le texte est ci-joint, recueille à ce jour plus de 500 signatures et nous intensifions sa diffusion.

Par ailleurs, nous avons été interviewés par le comité de rédaction de France 2, qui doit diffuser dans le courant de ce dernier trimestre, un reportage dont le titre serait « itinéraires de fuites » et dont l'objet est de dénoncer cette circulation des PL en transit sur nos routes et les nuisances qu'elles engendrent, aux seules fins d'éviter les péages autoroutiers.

Votre collaboratrice au parlement, Madame Louit, nous a confirmé par mail du 5 juillet 2022, que vous vous teniez à notre disposition pour échanger et appuyer les demandes de notre association.

A cet égard, nous souhaiterions que la procédure de déclassement des départementales D 931 et D 924 concernées par cet arrêté soit accélérée, car le Conseil Départemental du Gers ne semble pas enclin à la prise d'un nouvel arrêté, tant que ce déclassement ne sera pas effectif.

Sur ce point, vous trouverez ci-joint la lettre de Monsieur le Préfet du Gers en date du 9 mai dernier, qui nous a indiqué que l'arrêté est en cours d'élaboration mais qu'il nécessite de multiples consultations.

Votre aide, pour hâter cette procédure, serait sans doute très utile.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le bureau de l'association,

Sa Présidente.

Marianne Laborde Guichené

PJ :

- Pétition
- Lettre du préfet